



November 24, 2025

City of Clarence Rockland

Dear Mayor Mario Zanth, CAO Pierre Voisine and Council,

Re: Proposed Amendments to the *Conservation Authorities Act* and ERO Posting #025-1257 – Request for Municipal Support

On behalf of the South Nation Conservation (SNC) Board of Directors, I am writing to share our Statement on the Ontario’s proposal to amend the *Conservation Authorities Act* and consolidate Ontario’s 36 Conservation Authorities into 7 regional agencies.

SNC has proudly served your municipality since 1947, operating as a locally governed, municipal partnership designed to protect people, property, farmland, and natural systems. Today, municipalities fund the vast majority of SNC’s programs and services, while provincial contributions have declined to approximately 3% of SNC’s annual operating budget. This reality underscores the importance of maintaining strong local decision-making, oversight, and accountability for services funded primarily through municipal levy dollars.

Our Board is deeply concerned that the proposed regional restructuring—including the creation of a new Ontario Provincial Conservation Agency—would significantly reduce local municipal representation, weaken watershed-based decision-making, and diminish the responsiveness and local service delivery that Eastern Ontario communities rely on.

We support provincial goals related to consistency, modernization, and digital permitting; however, these improvements can all be achieved without dismantling the current locally governed model, which has protected communities for nearly 80 years.

We respectfully request that your Council consider adopting the attached draft Resolution, which aligns closely with SDG Counties position, and reinforces the importance of maintaining:

- Local governance and rural representation
- Municipal oversight of levy-funded programs
- Local stewardship of donor lands and municipal conservation properties
- Trusted partnerships for emergencies, planning review, and agricultural support

Your voice is critical. Municipal leadership created conservation authorities, fund the majority of their operations, and have decades of established partnership with SNC. A strong municipal response will ensure that any provincial changes are evidence-based, transparent, and respect the unique needs of Eastern Ontario.

We welcome the opportunity to meet to discuss these proposed changes and their implications. SNC will also be submitting comments to the Environmental Registry by the December 22, 2025.

Thank you for your leadership and continued support.

Sincerely,

Steve Densham
Chair, Board of Directors
South Nation Conservation





Le 24 novembre 2025

Cité de Clarence Rockland

Cher maire Mario Zanth, directeur général Pierre Voisine, Conseil,

Objet : Réponse proposée à la modification de la Loi sur les offices de protection de la nature et à l'Avis au Registre environnemental #025-1257 – Demande de soutien municipal

Au nom du Conseil d'administration de la Conservation de la Nation Sud (CNS), je vous écris pour vous faire part de notre déclaration concernant la proposition de l'Ontario visant à modifier la *Loi sur les offices de protection de la nature* et à regrouper les 36 offices de protection de la nature de l'Ontario en 7 agences régionales.

La CNS est fière de servir votre municipalité depuis 1947, en tant que partenariat municipal à gouvernance locale visant à protéger les personnes, les biens, les terres agricoles et les systèmes naturels. Aujourd'hui, les municipalités financent la grande majorité des programmes et services de la CNS, tandis que les contributions provinciales ont diminué pour représenter environ 3 % du budget de fonctionnement annuel de la CNS. Cette réalité souligne l'importance de maintenir une prise de décision, une surveillance et une responsabilité locales solides pour les services financés principalement par les taxes municipales.

Notre Conseil d'administration est profondément préoccupé par le fait que la restructuration régionale proposée, y compris la création d'une nouvelle agence provinciale de conservation de l'Ontario, réduirait considérablement la représentation municipale locale, affaiblirait la prise de décision au niveau des bassins versants et diminuerait la réactivité et la prestation de services locaux dont dépendent les communautés de l'Est de l'Ontario.

Nous soutenons les objectifs provinciaux en matière de cohérence, de modernisation et de délivrance de permis numériques ; cependant, ces améliorations peuvent toutes être réalisées sans démanteler le modèle actuel de gouvernance locale, qui protège les communautés depuis près de 80 ans.

Nous demandons respectueusement à votre Conseil municipal d'envisager l'adoption du projet de résolution ci-joint, qui correspond étroitement à la position des comtés SDG et renforce l'importance de maintenir :

- La gouvernance locale et la représentation rurale,
- la supervision municipale des programmes financés par les redevances,
- la gestion locale des terres données et des propriétés municipales de conservation,
- des partenariats de confiance pour les urgences, l'examen des plans et le soutien à l'agriculture.

Votre voix est essentielle. Les dirigeants municipaux ont créé les offices de protection de la nature, financent la majorité de leurs activités et entretiennent depuis des décennies un partenariat établi avec la CNS.

Une réponse municipale forte garantira que tout changement provincial sera fondé sur des preuves, transparent et respectueux des besoins uniques de l'Est de l'Ontario.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous rencontrer pour discuter de ces changements proposés et de leurs implications. La CNS soumettra également ses commentaires au Registre environnemental avant le 22 décembre 2025.

Nous vous remercions de votre leadership et de votre soutien continu.

Cordialement,

Steve Densham
Président du Conseil d'administration
Conservation de la Nation Sud